

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



Greffier

N° d'entreprise : **0542 953 144**

Nom

(en entier) : **INSUROPE**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société coopérative**

Adresse complète du siège : **Boulevard de Waterloo, 16 à 1000 Bruxelles**

Objet de l'acte : **Nomination**

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DES
ACTIONNAIRES DU 18 MARS 2025

Nomination et Démission – Administrateurs

En vertu de l'article 18 des statuts de la société, l'assemblée générale approuve à l'unanimité la nomination de Monsieur Craig GARLAND, résidant 90 Oakdale Road - Downend - Bristol B516 6EG, United Kingdom, a été désigné comme représentant permanent de la société Canada Life Limited, chargé de l'exécution du mandat d'administrateur d'Insurope SC/CV au nom et pour le compte de Canada Life Limited, Et ceci à partir du 3 Février 2025.

L'assemblée donne procuration à l'ASBL UCM Guichet d'entreprises, numéro d'entreprise 0480.411.504 dont le siège social est situé à 5100 Namur (Wierde), Chaussée de Marche, 637, ainsi qu'à toute personne travaillant pour l'ASBL UCM Guichet d'entreprises afin d'accomplir les actes nécessaires à la publication dans les Annexes du Moniteur belge de la (des) décision(s) ci-annexée (s), en ce compris procéder à la signature des formulaires de publication.

Aline JOSIS
Mandataire

Déposé en même temps : PV d'AG signé et procuration

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 10/07/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto

Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso

Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »)